

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 10 Octobre 2008

L'an deux mil huit, le dix octobre, à 19 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MASSIAS Louis, Maire,

Présents : MM. MASSIAS, LIOTE, SCHNEIDER, SAIAH, GIRARDEY
Mmes BRETON, BARRE, CHIPPEAUX, FABRO, LAVALLEE

Absents excusés : M. PICARD, Mle AFONSO

Procuration : Mme GUERET à Mme CHIPPEAUX
M. JEANNIN à Mme BARRE
M. GRANDGIRARD à M. LIOTE

Secrétaire : Mme CHIPPEAUX

TOUTES LES DELIBERATIONS ONT ETE VOTES A L'UNANIMITE

Demande de subvention Centrale photovoltaïque

Le Maire présente le projet de centrale photovoltaïque qui pourrait être installée sur la toiture du groupe scolaire en rappelant que les ressources fossiles ne sont pas inépuisables, leurs coûts sont largement tributaires d'un contexte politique et financier mondial incontrôlable, l'électricité est appelé à augmenter et les dégradations écologiques et climatiques dues à l'effet de serre sont déjà constatées par les experts.

Les caractéristiques du projet étudié par une filiale d'EDF sont :

Données techniques :

- Panneaux monocristallins
- surface de toiture concernée : 386 m²
- orientation / nord : 60°
- pente de toiture : 30°
- charpente en fermettes industrielles et couverture en tuiles mécaniques.

Production solaire :

- puissance installée : 43,2 KWc
- productibilité : 968 KWh/KWc
- production annuelle : 41 800 KWh/an

Bilan financier :

- coût investissement : 265 000 € HT
(études, travaux raccordement, assurance construction)
- aides Région Franche Comté 2008 : 30 000 €
- aides ADEME : 30 000 €
- emprunt : 205 000 €

L'installation, intégrée dans la toiture, permet d'obtenir un prix de vente à EDF de 0.57 €/KWh pendant 20 ans, soit :

- revente électricité à EDF : 23 904 €/an
- maintenance onduleurs, assurance : 2 000 € HT/an
- produit de la vente nette : 21 904 €/an
- retour d'investissement : 9,4 années

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- donne un avis favorable au projet, d'autant plus que cette centrale photovoltaïque, intégrée dans la toiture du groupe scolaire, aura aussi un intérêt pédagogique pour les élèves du RPI et viendra en complément des installations déjà existantes de l'eau chaude sanitaire solaire, du chauffage au bois déchiqueté, de la récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires, la construction Mono mur en briques alvéolées et la gestion optimisée de l'éclairage public dans les communs (détecteurs de présence).
- sollicite de la Région de Franche Comté une subvention de 30 000 €
- sollicite de l'ADEME une subvention de 30 000 €.

Crédit Relais et emprunt pour l'acquisition de la synagogue

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal d'acquérir la synagogue pour en faire un musée et un lieu de mémoire sur les juifs de Fosse-magne et du Territoire de Belfort.

Une partie de ce projet sera consacrée aux notables de village qui ont marqué l'histoire politique et culturelle de la France :

- la famille de Reinach qui a attiré les juifs à Fosse-magne.
- Louis-Oscard Frossard, cofondateur du Parti Communiste Français, Premier secrétaire général du PCF, plusieurs fois Ministre et Député.
- André Frossard, fils de Louis-Oscard Frossard, académicien.
- Tristan Bernard, homme de théâtre, humoriste, dont le père est né à Fosse-magne.

Il rappelle le coût de cette acquisition, y compris les frais notariés, qui s'élève à la somme de 165 000 €.

Il propose, pour assurer le financement, de :

- réaliser un crédit relais de 123 000 € dans l'attente de percevoir les subventions (40 000 € du Ministère de l'Intérieur obtenu par le Sénateur Michel Dreyfus-Schmidt, 49 440 € de la Région Franche-Comté et 32 960 € du Conseil Général).
- réaliser un emprunt de 42 000 € remboursable sur 10 ans pour compléter le financement du coût d'acquisition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le financement proposé ci-dessus.
- autorise Le Maire à contracter avec le Crédit Mutuel :
 - o un crédit relais de 123 000 € sur 3 ans maximum au taux fixe de 5,20 %, sans frais.
 - o un emprunt de 42 000 € sur 10 ans au taux fixe de 5,20 %, sans frais avec des remboursements trimestriels (échéances constantes en capital et intérêts).

Questions diverses

Le Maire informe le Conseil de l'entretien qu'il a eu avec M. Wittenberger concernant la ferme de la rue de l'Ancienne Douane.

Madame FABRO

Informe le Maire que des trous se forment sur la route du Faubourg Saint Antoine et qu'il vaudrait faire quelques choses avant que cela ne s'aggrave.

Nous remonterons l'information au CG90.

Monsieur SAIAH

Informe qu'il y a des trous dans le grillage sur le terrain de tennis.

Le Maire demande à Régis LIOTE de voir avec les employés communaux.

Demande si la Commune ne pourrait pas déplacer la benne à déchets verts ailleurs car cela devient dangereux lorsque nous voulons accéder à la benne par l'échelle. Il demande si nous ne pourrions pas faire comme dans les autres villages.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le problème des bennes à déchets verts est de la compétence du SERTRID. Mais que nous allons leur faire un courrier afin qu'ils étudient une nouvelle installation du site.

Sur ce sujet, Mlle LAVALLEE informe que le SERTRID a lancé un marché pour changer toutes les rampes d'accès.

M. SAIAH demande si nous ne pourrions pas aménager le carrefour permettant d'accéder à Fontaine. Il n'y a aucune visibilité quand on monte pour tourner sur Fontaine et les voitures qui descendent roulent très vite.

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général avait gardé une partie du terrain des Sorbiers (massif de fleurs) pour réaliser éventuellement un « tourne à gauche ». Le Maire fera un courrier au Conseil Général pour les en informer et prendra contact avec Mme FORCINAL, responsable des routes, pour en discuter.

M. SAIAH demande au Maire s'il a été informé que le collège de Montreux-Château n'autorise plus les institutrices de l'école primaire de la commune de Montreux-Château à manger à la cantine.

Le Maire n'était pas au courant mais lui propose de questionner le Maire Monsieur CONRAD.

Madame LAVALLEE

Fait un compte rendu de la réunion du Comité Syndical du SICTOM. Une réunion du SICTOM sera organisée pour présenter une étude d'optimisation des collectes au Maire et aux délégués communautaires très prochainement.

Fait un compte rendu de la réunion de la Commission Bois de Foussemagne. La commission a décidé de proposer au Conseil Municipal un retour à « l'ancien » système qui était de type affouage et de ne plus vendre les coupes de bois sur pied. Cette méthode permettrait à la Commune de maîtriser la vente du bois afin de privilégier les habitants de la Commune pour leurs besoins personnels uniquement. La Commune fera appel à un bûcheron qui préparera les grumes et mettra les houppiers en stère, ensuite fera appel à un débardeur pour sortir les grumes pour leur vente en adjudication par l'ONF. Les conditions de vente devront être fixées en outre la vente en priorité aux habitants de Foussemagne avec une quantité maximum de 20 stères par foyer ; une prestation de livraison pourra également être proposée. S'il reste du bois, il pourra être vendu aux particuliers extérieurs à la Commune.

Monsieur LIOTE

Demande de programmer une réunion pour la commission travaux afin de préparer le programme travaux de 2009.

Elle est fixée au 23/10 à 18H30.

Monsieur GIRARDEY

Fait un compte rendu de la réunion du Syndicat de la Glacière. Une réunion est prévue le jeudi 16 octobre entre Le Maire et l'exécutif du Syndicat de la Glacière.

La séance est levée à 21 h 15.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,